

M. Clark: ... je puis lui signaler un fait bien simple et élémentaire qui lui a apparemment échappé jusqu'à présent, c'est que l'exportation des excédents de gaz naturel va avoir dans l'immédiat des retombées avantageuses sur l'économie canadienne qui sont de deux ordres. D'une part, elle sauvera un certain nombre de petites sociétés, qui ne peuvent pas se permettre de bloquer leurs réserves, de la faillite ou de l'absorption par une compagnie étrangère. D'autre part l'exportation de gaz naturel équilibrera notre balance des paiements et elle stimulera la prospection au Canada, ce qui nous permettra de décourvir de nouvelles réserves de gaz et de pétrole et d'approcher de notre but, l'autonomie.

Des voix: Bravo!

M. Symes: A propos de connaissance de ce secteur, je dirai qu'il y a quelques mois, le premier ministre allait proclamer au Japon et en Israël que nous avions un excédent de pétrole et dernièrement, il s'est permis d'exporter des excédents de mazout aux États-Unis. Comme si cela ne suffisait pas, il vient de nous montrer qu'il était prêt à compromettre la sécurité d'approvisionnement des Canadiens en autorisant l'exportation massive de gaz naturel vers les États-Unis, ce qui nous obligera à importer davantage de pétrole. Ne serait-ce que pour assurer sa propre crédibilité et l'approvisionnement énergétique futur des Canadiens...

• (1125)

Une voix: Discours.

M. Symes: ... le premier ministre va-t-il maintenant revenir sur sa décision d'exporter ce gaz vers les États-Unis?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, je ne reviendrai pas sur cette décision. Avant de prendre la parole à la Chambre pour critiquer le rapport de l'Office national de l'énergie, le député qui prétend vouloir jouer le rôle de critique en matière énergétique ferait mieux de le lire...

Une voix: Qui donc croit encore ce que dit l'Office national de l'énergie?

M. Clark: ... car il indique très clairement que les réserves excédentaires de gaz qu'on a trouvées—le gaz dont dispose le Canada dépasse de beaucoup ses besoins, y compris les quantités considérables qu'exigera le remplacement du pétrole par du gaz naturel.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Au député qui me demande de sa place qui donc peut bien croire encore ce que dit l'Office national de l'énergie, je répondrai qu'il y en a beaucoup plus qui croient ce que dit l'Office qu'il n'y en a qui le croient lui.

Des voix: Bravo!

LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL VERS LES ÉTATS-UNIS—
LES RÉPERCUSSIONS SUR LA VALEUR DU DOLLAR

M. John Evans (Ottawa-Centre): Je vous remercie des applaudissements. Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Commerce international. Une si

forte augmentation des exportations de gaz naturel entraînera une hausse de la valeur du dollar, au détriment de l'industrie secondaire et de son développement au Canada.

Des voix: Oh, oh!

M. Evans: Cela démontre leur ignorance des principes économiques. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a analysé les répercussions qu'aura sur la valeur du dollar canadien la vente projetée de gaz naturel qui, selon le ministre, devrait nous rapporter 13.2 milliards de dollars, au cours actuel à l'exportation? Dans l'affirmative, la Chambre sera-t-elle informée des résultats de cette analyse et de ses conséquences sur le développement de l'industrie secondaire au Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre d'État chargé du Commerce international): Monsieur l'Orateur, je signale au député que le dollar canadien a baissé légèrement aujourd'hui. Je ne crois donc pas que ses prévisions se réaliseront nécessairement.

M. MacEachen: Vérifiez auprès de Hnatyshyn.

M. Wilson: Nous nous réjouissons du fait que cette exportation accrue de gaz naturel soulagera la balance des paiements. Mais je ne crois pas que cette vente aura sur la valeur du dollar d'aussi fortes répercussions que celles que le député prévoit. J'ajoute enfin que la valeur du dollar peut jouer dans une certaine marge sans pour autant priver l'industrie canadienne de la position concurrentielle favorable dont elle jouit actuellement par rapport aux marchés mondiaux.

L'AUTOSUFFISANCE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE, OU
L'AUTOSUFFISANCE EN MATIÈRE DE PÉTROLE—LA POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT

M. John Evans (Ottawa-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question supplémentaire au premier ministre. Celui-ci peut-il préciser à la Chambre si la politique du gouvernement vise l'autosuffisance en matière d'énergie ou l'autosuffisance en matière de pétrole? S'il s'agit bien d'autosuffisance en matière d'énergie, et compte tenu du fait que le Canada dispose d'un excédent d'énergie de 6 p. 100, le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement doit exporter du gaz naturel pour s'assurer qu'il aura besoin à l'avenir d'une politique d'autosuffisance en matière d'énergie?

Une voix: Très juste.

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je reconnais encore une fois la compétence toute théorique du député en matière d'économie. J'attirerai son attention sur le fait que, si nous voulons davantage de pétrole, de gaz et d'autres sources d'énergie, il est essentiel que nous encourageons la prospection.

L'exportation du gaz naturel qui constitue pour nous un véritable excédent—même en considération du remplacement éventuel des divers combustibles de pétrole par le gaz—aura notamment pour conséquence de stimuler la prospection, dont le succès peut signifier davantage de pétrole et de gaz, et de